

Un surveillant déjoue une tentative d'agression meurtrière!

CP Perpignan

le mardi 20 août 2024

Ce matin, vers 10H00, un incident d'une rare violence a secoué le premier étage d'une aile ouverte du Centre de Détention de Perpignan, mettant en lumière les dangers auxquels sont confrontés quotidiennement les personnels pénitentiaires. Un détenu Nîmois, âgé de 28 ans, purgeant deux peines pour violences habituelles sur conjoint et agression sexuelle incestueuse, et dont la libération est prévue pour juin 2025, a tenté d'attaquer un détenu (auxiliaire cantine) avec une arme artisanale.

Dans la coursive du 1^{er} étage, le détenu, armé d'une lame de 30 cm fabriquée à partir d'une plaque chauffante en céramique, s'est précipité vers l'auxiliaire cantinier, manifestement déterminé à commettre un acte d'une extrême violence. Heureusement, le surveillant en charge de la distribution des cantines a réagi avec un sang-froid remarquable. Dans un geste héroïque, il a placé le chariot des cantines en travers du couloir, empêchant ainsi le détenu de s'approcher de sa cible et ordonnant aux détenus présents de quitter l'aile.

Malgré les menaces du détenu à l'encontre du collègue : **« Je vais te planter surveillant » en brandissant son arme artisanale, le surveillant a continué à déplacer le chariot de gauche à droite, rendant impossible tout passage.** Finalement, le détenu, réalisant qu'il ne pourrait atteindre ni le surveillant et l'auxiliaire, s'est retranché dans sa cellule. L'intervention rapide de l'officier du centre de détention a permis de récupérer l'arme, que l'individu avait tenté de dissimuler dans une autre cellule.

L'alerte a été donnée et toutes les mesures de sécurité ont été renforcées. Les agents, dûment équipés, sont intervenus pour maîtriser le détenu, qui a été immédiatement placé au Quartier Disciplinaire.

L'UFAP UNSa Justice salue le sang-froid du surveillant en charge des cantines, qui a permis d'éviter un drame. "C'est la première fois en 32 ans de carrière que j'ai eu aussi peur," a confié le surveillant.

L'UFAP UNSa Justice demande que cet individu soit immédiatement traduit en justice pour cette tentative de meurtre et qu'il soit transféré, à l'issue de sa sanction disciplinaire, dans une unité pour détenus violents, sans limite de temps. Ce détenu, déjà connu pour son instabilité mentale, comme en atteste ses passages en hospitalisation d'office, ne devrait plus être maintenu dans une détention classique, où il représente un danger constant pour le personnel et les autres détenus.

L'UFAP UNSa Justice réclame également que l'administration pénitentiaire récompense le surveillant pour son courage, sa réactivité et son professionnalisme exemplaire.

Cet incident rappelle tragiquement les risques encourus par les surveillants (non armés en détention), qui veillent à la sécurité de tous, parfois au péril de leur propre vie.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

